Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 juillet 2018 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévéreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Εt

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2018-07-165 6717

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2018-07-166 6717

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux des réunions spéciales tenues les 11 et 12 juin, ainsi que la réunion ordinaire tenue le 11 juin 2018.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2018-07-167 6717

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 juin 2018.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes: 2 790 m³, moyenne: 96 m³/jr Secteur Les Buissons: 8 955 m³, moyenne: 308 m³/jr Station de recherche: 01-05-2018 au 03-07-2018: 3,6 m³ Camping de la Rive: 31-10-2017 au 03-07-2018: 7,13 m³

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur la pratique tenue : 13 juin 2018

Incendies: 5, 11, 13, 15, 17, 21, 24, 27 et 29 juin 2018



Premiers répondants Aucun Formation des pompiers : Aucune Rencontres : 2 et 28 juin 2018

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal: Aucun.

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2018-07-168 6718

CORRESPONDANCE

Reçue:

* M. Alain Gaudreault, directeur régional, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - 18-06-13- Modification de l'autorisation pour prolonger la durée des travaux concernant l'aménagement d'une halte récréotouristique municipale jusqu'au 31 octobre 2018.

Expédiée:

- * Mme Doris Imbeault et M. Jules Martel, 2, rue de la Source -18-06-12-Envoi de la résolution numéro 2018-06-136 selon laquelle le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure DM-2018-02 pour régulariser la superficie excédentaire du garage isolé privé projeté.
- * Mme Maryvonne Tremblay, coordonnatrice, maison des jeunes Le SQUAT -18-06-12- Envoi de la résolution numéro 2018-06-144 selon laquelle la Municipalité fera un don au montant de 1 500 \$ à la maison des jeunes le SQUAT lorsqu'elle aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.
- * M. Michel Gagnon, gérant de projet, Jean Fournier inc. -18-06-13- Envoi de la résolution numéro 2018-06-149 selon laquelle la municipalité procèdera au paiement de la demande de paiement #1 et les avenants au marché #1 et #2, pour les travaux terminés au 8 juin 2018.
- * M. Normand Bissonnette, Organisme de Bassins versants Manicouagan -18-06-13- Envoi de la résolution numéro 2018-06-151 selon laquelle le conseil municipal mandate l'OBVM à procéder au trappage des castors et au démantèlement des digues dans le secteur de Baie-Saint-Ludger, au coût de 1 155 \$, plus taxes.
- * Mme Maryse Desjardins, présidente, FADOQ de Pointe-aux-Outardes 18-16-18- Appui pour le projet d'acquisition de divers jeux dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les ainés.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2018-07-169 6718

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2018-

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

6719

Annues Du SEC: HE

07-03.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

2018-07-170 6719

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 341-18 RELATIF AU ZONAGE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes juge

opportun d'adopter un nouveau Règlement relatif au zonage devant s'appliquer à l'ensemble du territoire sous juridiction de la municipalité de Pointe-aux-

Outardes;

CONSIDÉRANT la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. Chap.

A-19.1);

CONSIDÉRANT QU' un avis de présentation à cet effet a été donné le 14 mai

2018:

CONSIDÉRANT QU' une consultation publique a eu lieu le 7 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a dûment été donné lors de la séance

spéciale tenue le 11 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE le second règlement a été adopté lors de la séance

spéciale tenue le 12 juin 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'adopter le Règlement numéro 341-18 relatif au zonage, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit, en remplacement du Règlement 155-91 et de ses amendements.

2018-07-171 6719

<u> ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 342-18 RELATIF AU LOTISSEMENT</u>

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes juge

opportun d'adopter un Règlement relatif au lotissement et devant s'appliquer à l'ensemble du territoire sous

juridiction du village de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme (L.R.Q., Chap. A-19.1);

CONSIDÉRANT QU' un avis de présentation à cet effet a été donné le 14 mai

2018;

CONSIDÉRANT QU' une consultation publique a eu lieu le 7 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a dûment été donné lors de la séance

spéciale tenue le 11 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE le second règlement a été adopté lors de la séance

spéciale tenue le 12 juin 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'adopter le Règlement numéro 342-18 relatif au lotissement, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit, en remplacement du Règlement 155-91 et de ses amendements.



<u>ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 343-18 RELATIF À LA CONSTRUCTION</u>

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes juge

opportun d'adopter un règlement relatif à la construction devant s'appliquer à l'ensemble du territoire sous

juridiction du village de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme (L.R.Q. Chap. A - 19.1);

CONSIDÉRANT QU' un avis de présentation à cet effet a été donné le 14 mai

2018;

CONSIDÉRANT QU' une consultation publique a eu lieu le 7 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a dûment été donné lors de la séance

spéciale tenue le 11 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE le second règlement a été adopté lors de la séance

spéciale tenue le 12 juin 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'adopter le Règlement numéro 343-18 relatif à la construction, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit, en remplacement du Règlement 155-91 et de ses amendements.

2018-07-173 6720

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 344-18 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes juge

opportun d'adopter un règlement favorisant une gestion flexible du territoire en autorisant un certain nombre d'usages aux conditions énoncées devant s'appliquer à l'ensemble du territoire sous juridiction du village de

Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme (L.R.Q., Chap. A-19.1);

CONSIDÉRANT QU' un avis de présentation à cet effet a été donné le 14 mai

2018;

CONSIDÉRANT QU' une consultation publique a eu lieu le 7 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a dûment été donné lors de la séance

spéciale tenue le 11 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE le second règlement a été adopté lors de la séance

spéciale tenue le 12 juin 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'adopter le Règlement numéro 344-18 relatif aux usages conditionnels, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit, en remplacement du Règlement 298-2009 et de ses amendements.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2018-07-174 6720 DEMANDE D'AUTORISATION POUR EFFECTUER DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT le projet de mise en valeur du patrimoine préhistorique

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

et historique de Pointe-aux-Outardes au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE le projet est dans l'intérêt de protéger et mettre en valeur le patrimoine historique et culturel de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, premier lieu de colonisation de la Manicouagan;

CONSIDÉRANT QU'

à la demande du Parc Nature, AECOM procédera à une vérification physique sur le terrain afin de valider la présence de sites archéologiques témoignant des premières occupations euro-canadiennes au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes:

CONSIDÉRANT QUE le terrain à l'étude est d'une longueur approximative de 900 mètres et d'une largeur moyenne de 50 mètres et est situé à l'intérieur des limites du lot 4 918 044.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'autoriser AECOM à effectuer des travaux de recherches archéologiques au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes à l'intérieur des limites du lot 4 918 044. Les travaux seront réalisés à l'automne 2018, d'une durée de cinq jours.

2018-07-175 6721

RASSEMBLEMENT DE KITESURF – JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QU' un rassemblement de kitesurf aura lieu au Parc Nature

de Pointe-aux-Outardes, les 27, 28 et 29 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur aura besoin de deux (2)

chapiteaux;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie de Pointe-aux-Outardes s'occupera

bénévolement de la circulation, le stationnement et la sécurité sur les lieux et agira comme premiers

répondants si nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévéreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire participer financièrement au rassemblement de kitesurf qui aura lieu au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, les 27, 28 et 29 juillet 2018, en procédant à la location de deux chapiteaux pour un montant de 450 \$, plus taxes.

2018-07-176 6721

NOMINATION D'UNE OBSERVATRICE – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QU' à la suite de la parution de la demande dans le bulletin

Le Cacardeur, Mme Diane Synnett désire assister aux rencontres du comité consultatif d'urbanisme à titre

d'observatrice.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévéreault, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Diane Synnett à titre d'observatrice lors des rencontres du comité consultatif d'urbanisme.

2018-07-177 672 1

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS MANICOUAGAN - RENOUVELLE-**MENT DE L'ADHÉSION 2018**

CONSIDÉRANT QUE l'Organisme de bassins versants Manicouagan a pour mandat de promouvoir la gestion intégrée de l'eau en

assurant la concertation de l'ensemble des intervenants



ayant un intérêt dans la gestion de l'eau et la mise en valeur des bassins versants de la Manicouagan;

CONSIDÉRANT

la demande d'adhésion 2018 au coût de 100 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion auprès de l'Organisme de bassins versants Manicouagan pour l'année 2018, au coût de 100 \$.

2018-07-178 6722

TOURNOI DE GOLF - VALLÉE DES ROSEAUX

CONSIDÉRANT QU'

un tournoi de golf aura lieu le 16 août prochain, au Club de golf de Baie-Comeau, au profit de La Vallée des

Roseaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'inscrire Monsieur Raynald Foster, au tournoi de golf au profit de La Vallée des Roseaux, au montant de 140 \$.

2018-07-179 6722

<u>DEMANDE DE PAIEMENT #5 ET L'AVENANT AU MARCHÉ #6 – TRA-VAUX DE STABILISATION DES BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT – RUE LABRIE</u>

CONSIDÉRANT

la demande de paiement #5 et l'avenant au marché #6 de Jean Fournier inc. pour les travaux terminés au 22 juin 2018 concernant la stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 61 759,79 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Louis Banville, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #5 et l'avenant au marché #6 de Jean Fournier inc., pour les ouvrages terminés au 22 juin 2018 concernant les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 61 759,79 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2018-07-180 6722

DEMANDE DE PAIEMENT # 2 – TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DU ROND-POINT DE LA RUE LABRIE ET DES INFRASTRUCTURES DU PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT

la demande de paiement #2 de Jean Fournier inc. pour les travaux terminés au 14 juin 2018 concernant le déplacement du rond-point et des infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 61 354,09 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Louis Banville, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #2 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 14 juin 2018 concernant les travaux de déplacement du rond-point de la rue Labrie Ouest et des infrastructures du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 61 354,09 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2018-07-181 6723

<u>APPELS D'OFFRES – DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER</u>

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder aux appels d'offres publics pour ses divers travaux de déneigement 2018-2021;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi des contrats.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de procéder par appels d'offres publics, dès que les documents seront finalisés, pour :

- #2018-03 Déneigement et entretien d'hiver des stationnements et des chemins d'accès pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;
- #2018-04 Déneigement et entretien d'hiver des rues Labrie, David et Baie-Saint-Ludger pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.
- #2018-05 Déneigement et entretien d'hiver des rues des places Bilodeau, Gagné, Harvey et Outardes pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

2018-07-182 6723

CONGRÈS 2018 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Dave Prévéreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Serge Deschênes, maire, et M. Jean-François Gauthier, conseiller, à assister au congrès 2018 de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 20, 21 et 22 septembre prochains au Palais des congrès de Montréal, au coût de 1 560 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2018-07-183 6723

CHANGEMENT AU CALENDRIER 2018 - SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148 du Code municipal, la municipalité avait établi, par résolution, avant le 31 décembre 2017, le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2018.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire changer de date, la séance ordinaire du mois d'août.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le changement du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2018 :

Lundi 27 août 2018 à 19 h 30 Lundi 10 septembre 2018 à 19 h 30 Mardi 9 octobre 2018 à 19 h 30 Lundi 12 novembre 2018 à 19 h 30 Lundi 10 décembre 2018 à 19 h 30



2018-07-184 6724

NOMINATION - MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Sylvie Ostigny au titre de maire suppléant pour la période du 4 juillet au 10 septembre 2018.

AFFAIRES NOUVELLES

2018-07-185 6724

ACHAT – AFFICHEUR DE VITESSE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à l'achat d'un (1) afficheur de vitesse pour faciliter la sensibilisation à la sécurité et créer l'habitude chez les conducteurs de prendre conscience de leur vitesse et des dangers s'y rattachant;

CONSIDÉRANT QUE les afficheurs donnent l'opportunité d'obtenir des rapports de trafic dans les deux sens, selon les heures et les vitesses enregistrées permettant de cibler les périodes de surveillance policières à privilégier à la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de Kalitec pour la fourniture d'un (1) afficheur de vitesse, avec ensemble solaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévéreault, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un (1) afficheur de vitesse, avec ensemble solaire, auprès de Kalitec, au coût de 4 940 \$, plus taxes.

Le coût sera pris dans le fonds Toulnustouc.

RÉVISION CADASTRALE

La Municipalité va assurer un suivi du dossier avec le porte-parole du Comité des propriétaires riverains touchés par la rénovation cadastrale à Pointeaux-Outardes et les ministères concernés.

DÉPÔT D'UNE PÉTITION – DEMANDE POUR LA POSE DE DOS D'ÂNE SUR LA RUE LABRIE OUEST

Une pétition est déposée afin de demander la pose de dos d'âne en face du 43 et du 51, rue Labrie afin de diminuer la vitesse des véhicules qui circulent dans le secteur. Une vérification va être effectuée pour qu'une intervention soit réalisée selon les normes du Code de sécurité routière.

2018-07-186 6724

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes



2018-07-187 6725

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Dave Prévéreault, et résolu à

l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 55.

DIRECTRICE GÉNÉRALE/ SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code

municipal.